

Viticulture

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :

CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, FREDON, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave Robert et Marcel, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2018 :

- **Climatologie** : Chaud et orageux actuellement
- **Stade phénologique moyen** : Le développement de végétation évolue toujours aussi rapidement. Nous sommes au stade «8 à 9 feuilles étalées à boutons floraux séparés » pour les Sauvignon et «boutons floraux séparés à tout début fleur » pour les cépages Chardonnay, Chenin, Cabernet
- **Mildiou** : Des taches sur feuilles observées au vignoble et vigilance sur la partie Centre et à l'Est
- **Black Rot** : Peu de risque encore actuellement
- **Oïdium** : Le risque augmente sensiblement
- **Botrytis** : Peu de risque encore actuellement
- **Tordeuses** : fin du vol et peu de prises enregistrées – 1ers glomérules
- **Cicadelles de la Flavescence Dorée** : Des larves sont maintenant régulièrement détectées sur l'ensemble du vignoble
- **Typhlodromes** : Bien présents au vignoble

Semaine n°22

Nombre de parcelles suivies : 60

Climatologie

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Sancerre 18 « Les Marnes »	Quincy 18
Du 01 au 28/05/18	30.6	32	44.6	43.8	76.6	31

Commentaires

Les pluies orageuses localisées depuis la semaine dernière et en ce début de semaine peuvent être parfois élevées : + 35 mn cumulées

Les températures sont élevées avec des moyennes actuellement supérieures de 1.5 à 2 °c par rapport à la moyenne sur 30 ans.

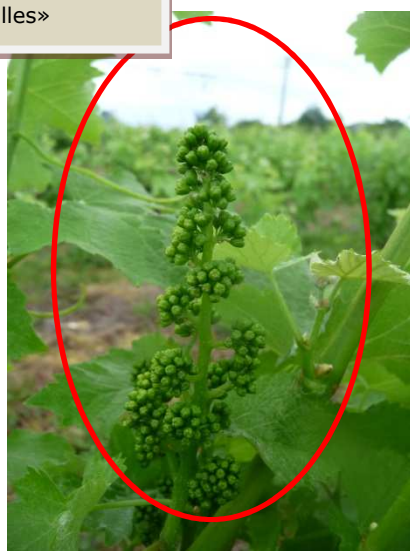
Aléas climatiques : Des dégâts de grêle ont été signalés suite aux orages violents d'hier sur Thésée 41

Stades phénologiques de la vigne

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement de la vigne.

Situation au 28/05/18	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	H 17 « Boutons floraux séparés »	H 18 « 11 à 12 feuilles »	H 19 « Tout début fleur »
Chenin	H 17 « Boutons floraux séparés »	H 18 « 11 à 12 feuilles »	H 19 « Tout début fleur »
Sauvignon	G 15 « Boutons floraux agglomérés »	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »	H 17 « Boutons floraux séparés »
Cabernet	H 17 « Boutons floraux séparés »	H 18 « 11 à 12 feuilles »	H 19 « Tout début fleur »
Pinot Noir	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »	H 17 « Boutons floraux séparés »	H 18 « 11 à 12 feuilles »
Gamay	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »	H 17 « Boutons floraux séparés »	H 18 « 11 à 12 feuilles »
Cot	G 15 « Boutons floraux agglomérés »	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »

Sauvignon 41
G16 «8/9 feuilles»



MB 28/05/18

Cabernet 37
H 19 «Tout début fleur »



JF 28/05/18

Commentaires :

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade **G16/H17** « 8/9 feuilles à boutons floraux séparés » pour le cépage Sauvignon, et **H18/H19** «11/12 feuilles à début fleur» pour Cabernet, Chardonnay, Chenin, Pinot Noir

La floraison commence à être observée en situations précoces.

Les sorties de grappes sont importantes !

Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques.

Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec **l'hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

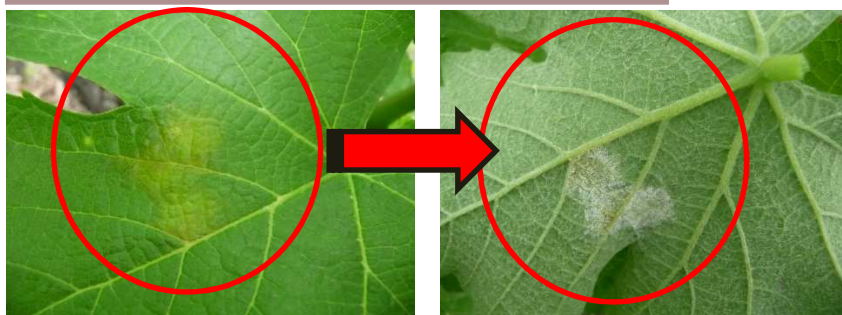
Mildiou

Les observations

- ⇒ des parcelles réseau
 - Deux parcelles présentent des 1ers symptômes (-5%) des parcelles du réseau
- ⇒ des témoins non traités au vignoble
 - 89 % des TNT sont sans le moindre symptôme encore actuellement sur feuilles
 - Des 1ères taches ont été observées sur deux TNT à Oisly 41 et Noyers/Cher 41 mais avec des fréquences et des intensités extrêmement faibles (-0.1%). Elles correspondent aux contaminations liées aux pluies orageuses de la période du 14 mai dernier, ces taches étant déjà fructifiées.

Mildiou sur grappe (crosse) - Chenin Vernou 37 - Hors parcelle réseau

Mildiou sur TNT 41.06 Sauvignon



MB 28/05/18



AG 28/05/18

Des 1ères taches sur des parcelles hors réseau sont également visibles depuis le 20/05/18 et elles correspondent aux contaminations des pluies orageuses des périodes du 14 et/ou 20 mai dernier. Ces symptômes sont visibles sur feuilles et grappes (Vernou, Oisly) mais ils restent cependant extrêmement limités.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Des contaminations ont eu lieu suite aux pluies du 21, 23 et 25 mai dernier (de 5 à 30 mm) sur tous les vignobles. Ces contaminations pourraient être d'autant plus importantes que si on partait d'une situation favorable au mildiou les semaines précédentes notamment sur les vignobles du 41 et 18.

Nous entrons dans une dynamique de contamination épidémique et chaque nouvelle pluie sera maintenant contaminante.

D'après le modèle Potentiel Système :

- En **hypothèse 2**, après l'épisode orageux du début de cette semaine, en l'absence de nouvelles pluies pour les 5 prochains jours du 30 mai au 03 juin, il n'y a pas de nouvelles contaminations simulées.
- En **hypothèse 3** : en cas de nouvelles pluies orageuses localisées en milieu et en fin de semaine, il pourrait y avoir encore de nouvelles contaminations plus importantes et notamment sur la partie du vignoble du 41 et du sancerrois.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

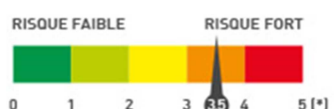
La dynamique épidémique est maintenant enclenchée sur tous les vignobles mais elle est variable selon de la situation initiale de départ (en référence avec les semaines 20 et 21) et donc soit :

- depuis la semaine dernière sur le 41/18
- depuis cette semaine sur le 37

Avec les prévisions météo actuelles, le risque devient maintenant élevé.



selon situations



Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).

Limitez la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.

Réduisez l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Oidium

Le stade de sensibilité de la vigne est maintenant atteint (7 à 8 feuilles).

Rappel Biologique

L'optimum de développement de l'oïdium se situe entre 25°C et 30°C, et 40% à 100% d'humidité relative. Des pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes lessivent les conidies et peuvent les faire éclater.

On doit tenir compte de la sensibilité de la parcelle et de son historique.

Les observations

- ⇒ des parcelles réseau
 - Aucun symptôme n'a encore été observé
- ⇒ des témoins non traités au vignoble
 - Aucun symptôme n'a encore été observé

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:

En hypothèse 2, le niveau de risque établi à l'heure actuelle par le modèle Potentiel Système devient moyen.

Des contaminations épidémiques sont simulées par le modèle pour les prochains jours et elles évoluent lentement mais sûrement surtout sur la partie vignoble du centre (41/36) et partie est (18).

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

Le niveau de risque augmente sensiblement et les 1^{ères} contaminations d'oïdium peuvent avoir lieu. Compte tenu que nous avons atteint les stades phénologiques (7/8 feuilles), la vigilance devient importante sur les parcelles à historique.



Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des effeuillages permet d'aérer la zone fructifère et expose les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'oïdium.

Black Rot

Rappel des éléments de biologie

Lors des contaminations primaires (issues des formes de conservation hivernale du champignon), les spores ont besoin d'eau libre pour germer (selon les auteurs, une humidité relative supérieure à 90 % pourrait suffire).

Après une phase d'incubation d'une dizaine de jours (20 à 30 en conditions printanières), les symptômes apparaissent. Des cycles de contaminations secondaires peuvent ensuite se produire sous l'action mécanique des pluies à partir des spores contenues dans les pycnides apparues sur les lésions primaires. Les feuilles sont réceptives aux contaminations dès leur étalement et tant que la croissance végétative reste active. Concernant les baies, leur sensibilité augmente pendant la floraison et devient maximale à la nouaison. Les grappes restent ensuite sensibles jusqu'au stade fermeture.

Le champignon se développe sur une plage de température allant de 9°C à maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C. Il n'est donc pas stoppé par les températures fraîches comme pourrait l'être le mildiou au-dessous de 11°C.

Les observations

- ⇒ des parcelles réseau
 - Les toutes 1ères taches ont été observées sur Bourgueil et Saint Nicolas
- ⇒ des témoins non traités au vignoble
 - Quasi absence de symptôme encore actuellement

Sur des parcelles hors réseau : Les 1ères taches vues la semaine passée et en ce début de semaine sur des notamment dans le sancerrois, 41

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:

Le niveau de risque établi à l'heure actuelle par le modèle Potentiel Système devient plus élevé.

Les pluies des derniers jours ont pu entraîner des contaminations notamment sur les parcelles à historique.

D'après le modèle Potentiel Système :

- En **hypothèse 2**, après l'épisode orageux du début de semaine, en l'absence de nouvelles pluies pour les 5 prochains jours du 30 mai au 03 juin, il n'y a pas de nouvelles contaminations simulées.
- En **hypothèse 3** : en cas de nouvelles pluies orageuses localisées en milieu et en fin de semaine, il pourrait y avoir encore de nouvelles contaminations plus importantes et notamment sur la partie vignoble du 37

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

Avec les prévisions météo des prochains jours, le risque augmente aujourd'hui et surveiller les parcelles à historique en cas d'orages localisés.



Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Botrytis

Les observations

- ⇒ des parcelles réseau

Quasi absence de symptôme encore actuellement (-5% des parcelles). Ce taches sur feuilles ont été observées essentiellement sur le 18
- ⇒ des témoins non traités au vignoble
 - Aucun symptôme n'a été observé

Des 1ères taches sur feuilles sur des parcelles hors réseau qui ont été observées ces derniers jours notamment sur la partie Est du vignoble (Sancerrois)

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

Le risque reste globalement faible actuellement mais surveiller les parcelles à historique.



Moyens de lutte prophylactique

Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère. Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

- Bonne protection contre l'Oïdium et les vers de la grappe qui peuvent créer des voies de pénétration du Botrytis dans les baies.

- Installation d'un enherbement maîtrisé pour limiter les effets de relargage d'eau des pluies automnales dans les baies à l'approche des vendanges (éclatement des baies).

Il n'existe pas d'alternative de substitution

RAVAGEURS

Tordeuses

Le vol est terminé sur tous les vignobles. Les prises ont été globalement faibles voire très faibles. (CF BSV Vit CVL n°6)

Rappel 1 :

L'évaluation de la pression « vers de grappe » sur les parcelles peut se faire par du piégeage et par des observations. Les captures permettent notamment de connaître la date de début des vols, élément nécessaire, conjointement aux comptages de chenilles, au raisonnement de la protection phytosanitaire contre les tordeuses.

La floraison est la période de prédilection pour l'estimation des populations de tordeuses sur les parcelles en réalisant des comptages de glomérules pour 100 inflorescences observées

Les seuils de décision qui peuvent être utilisés à l'issue de ces comptages de glomérules en 1^{ère} génération :

- Entre 0 et 5 glomérules pour 100 inflorescences : pas de gestion insecticide en deuxième génération,
- Plus de 5 glomérules pour 100 inflorescences : La gestion de ce ravageur nécessite de prendre en compte d'autres paramètres comme l'historique de la parcelle, la présence d'une lutte par confusion

Cela va être la période de prédilection pour l'estimation des populations de tordeuses sur les parcelles en réalisant des comptages de glomérules.

Eudémis / Cochylys :

- Sur 87 % des parcelles du réseau aucun glomérule n'a été observé. Sur les très rares parcelles où les glomérules ont été observés (essentiellement actuellement dans le 18), la présence ne dépasse pas 4 glomérules pour 100 grappes observées.

Rappel : Le seuil de nuisibilité est déterminé par le nombre de glomérules observés :

⇒ **30 à 50 glomérules** (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) **pour 100 grappes observées.**

Analyse globale du risque

Le risque est nul actuellement, nous sommes dans la période d'entre deux vols. Il faut désormais évaluer le niveau de risque encouru pour la prochaine génération en comptant les glomérules qui commencent à apparaître. Surveillez attentivement vos parcelles.

Méthodes alternatives

Les mises en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectuées avant le démarrage du 1er vol

Méthodes de substitution

Utilisation de micro-organisme type « *Bacillus thuringiensis* » (Noduvert)

Les auxiliaires comme les araignées ou les larves de chrysope attaquent directement les larves. Des larves peuvent aussi être parasitées par les pontes de certains insectes (comme *Campoplex capitator*). D'autres auxiliaires permettent de limiter les populations de tordeuses en s'attaquant directement aux papillons, comme des passereaux ou les chauve-souris. A eux seuls, prédation et parasitisme peuvent permettre de diminuer les populations de tordeuses en-dessous du seuil d'intervention.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Des larves de cicadelles sont maintenant régulièrement observées sur tous les vignobles du Centre Val de Loire (de Saint Nicolas à Sancerre)

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire. »

Analyse global du risque

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la note du SRAL (23/05/18).

Moyens de lutte prophylactique

L'épamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

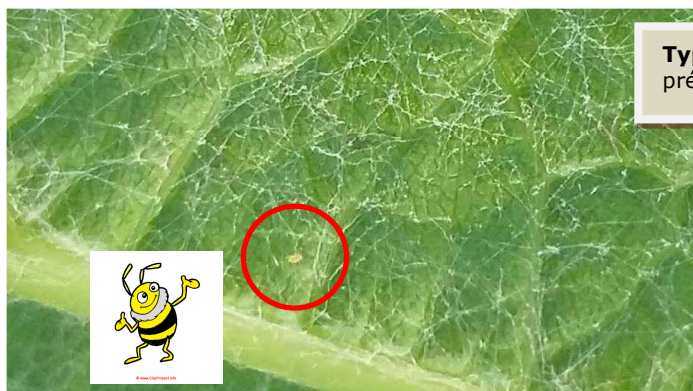
Destruction des ceps atteint de jaunisse

Il n'existe pas d'alternative de substitution

AUXILIAIRES

Typhlodromes

Les typhlodromes, sont des auxiliaires qui sont observables sous la face inférieure des feuilles et au niveau du point pétiolaire principalement. Ce sont des acariens prédateurs des acariens rouges et jaunes Les adultes sont visibles à l'oeil nu mais l'usage de la loupe est recommandé. Leur rôle est essentiel dans la biodiversité viticole tout au long de la période végétative ; le choix des matières actives insecticides et fongicides et leur période d'application (surtout en phase printanière) peuvent avoir des effets néfastes non négligeables sur les populations en place.



Typhlodromes : un auxiliaire bien présent au vignoble

Rappel : Sur 30 parcelles du réseau observées :

+ 60 % d'entre-elles ont de feuilles occupées par au moins un typhlodrome et 75 % de ces parcelles ont des populations avec plus de 20 % de feuilles occupées. Ce chiffre de présence ou d'occupation est plus élevé que les années précédentes.

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 05 juin 2018.

Ce qu'il faut retenir

Cette année 2018 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)